



ADNORMANDIE

Agence de Développement

CHARTRE GRAPHIQUE

SOMMAIRE

01	LOGO.....	page 3
02	UTILISATION SUR FONDS.....	page 5
03	ESPACE PROTÉGÉ.....	page 7
04	UTILISATIONS/USAGES.....	page 7
05	TAILLES MINIMALES.....	page 8
06	INTERDICTIONS.....	page 9
07	TÉLÉCHARGEMENT.....	page 10



1 LOGO

Version verticale



ADNORMANDIE
Agence de Développement



1 LOGO

Version horizontale - **Usage limité**

Le logo secondaire est une déclinaison de notre identité visuelle conçue pour des usages spécifiques. Il ne doit être utilisé **qu'en cas de contraintes techniques ou esthétiques** qui empêchent l'emploi du logo principal.



2 UTILISATIONS SUR FONDS

Fonds secondaires

Sur les couleurs, dégradés définis par la charte.
ou sur fond monochrome noir ou blanc, utiliser
les versions alternatives du logo.



2 UTILISATIONS SUR FONDS

Fonds divers/variés :

Sur **fond complexe (photos...)**, utiliser les logos en monochrome en faisant attention au contraste avec le fond. Possibilité d'ajouter une ombre ou un halo derrière le logo.

Sur **fond foncé et soutenu**, utiliser les logos en monochrome blanc.

Sur **fond clair**, utiliser les logos en monochrome noir.



3 ESPACE PROTÉGÉ

L'espace protégé est défini par la **largeur de la lettre « A » du logo.**

Aucun élément ne doit pénétrer dans cette zone, afin d'assurer une lisibilité et une mise en valeur optimales du logo.



4 UTILISATION/USAGE



Utilisation du logo (V/H) : Le **logo vertical** est la version principale et doit être privilégié sur la plupart des supports afin d'assurer une reconnaissance optimale et une cohérence de l'identité visuelle. (ex : rapports, plaquettes, flyers, affiches, kakémonos, supports institutionnels officiels...)

La version horizontale est une déclinaison secondaire, il doit être utilisé lorsque l'espace ne permet pas d'afficher le logo vertical, par exemple sur des bandeaux web, des présentations au format paysage, des roll-ups ou bannières larges, des cartes de visite, des documents co-brandés ou tout autre support où le format horizontal s'intègre mieux.

L'utilisation des deux formats garantit **la lisibilité, l'équilibre et l'impact visuel du logo**, tout en s'adaptant aux contraintes des différents supports.



5 TAILLES MINIMALES

Le logo vertical doit être utilisé à une taille minimale de **14 mm de hauteur**, afin de garantir une lisibilité optimale sur l'ensemble des supports.



Pour la version horizontale, la hauteur minimale recommandée du logo est de **5 mm**.



6 INTERDICTIONS

Cette règle s'applique à toutes les versions du logo.



ADNORMANDIE
Agence de Développement

Ne pas modifier les couleurs



ADNORMANDIE
Agence de Développement

Ne pas déformer / compresser



ADNORMANDIE
Agence de
Développement

Ne pas modifier les typographies



NORMANDIE
Agence de Développement

Ne pas déplacer, supprimer des
éléments ou modifier la composition



ADNORMANDIE
Agence de Développement

Ne pas ajouter d'effets



ADNORMANDIE
Agence de Développement

Ne pas modifier l'inclinaison





adnormandie.fr

Pour télécharger toutes les versions
du logo AD Normandie

UNE QUESTION ?

Écrivez-nous à :
contact@adnormandie.fr